



**ENGAGEMENTS  
VOLONTAIRES POUR  
L'ENVIRONNEMENT**  
transport et logistique

Programme d'**accompagnement des entreprises** pour la **réduction de l'impact énergétique et environnemental** dans leurs activités de **transport et logistique**

# TRANSPORTEURS DE MARCHANDISES



Le dispositif **Objectif CO<sub>2</sub>** accompagne les entreprises pour **agir durablement** sur leur impact environnemental et valorise **leur performance énergétique**.

*Objectif CO<sub>2</sub> est un des dispositifs du programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique qui soutient les chargeurs, commissionnaires de transport et transporteurs dans une dynamique de filière pour l'environnement. Programme porté par les instances publiques et les organisations professionnelles.*



## LA CHARTE OBJECTIF CO<sub>2</sub>

Une démarche de progrès pour **réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)** et de **polluants atmosphériques**.

Prise en charge à 100% des outils et prestations

L'entreprise s'engage dans un plan d'actions sur 3 ans et bénéficie d'outils et d'accompagnement adaptés à ses besoins.

### DES OUTILS OPÉRATIONNELS POUR ÉVALUER LES ÉMISSIONS

- ▮ **Indicateurs clés** pour suivre les progrès réalisés
- ▮ **Calcul des émissions de GES** en conformité avec les exigences du décret « Information GES des prestations de transport »
- ▮ **Espace numérique sécurisé** pour évaluer, piloter et réduire ses émissions

### UNE MÉTHODOLOGIE ÉPROUVÉE

- ▮ **Plus de 60 solutions** proposées dans des fiches actions
- ▮ **Descriptifs techniques**
- ▮ **Publication de conseils** de mise en œuvre

### UN ACCOMPAGNEMENT PAR DES CHARGÉS DE MISSION RÉGIONAUX

- ▮ **Soutien au diagnostic CO<sub>2</sub>**
- ▮ **Aide pour l'élaboration d'un plan** d'actions personnalisé sur 3 ans
- ▮ **Suivi des progrès réalisés**

**Consommer moins, c'est émettre moins  
de CO<sub>2</sub> et faire des économies !**

**LE PLAN D' ACTIONS : METTRE EN ŒUVRE AU MOINS 1 ACTION SUR CHACUN DES 4 AXES DE PROGRÈS**

**1**

**VÉHICULES**

- Moderniser la flotte
- Choisir des équipements, accessoires, pneumatiques économes en carburant...
- > Jusqu'à 5% de gains en émissions de CO<sub>2</sub>

**2**

**CARBURANT**

- Utiliser des carburants alternatifs
- Améliorer le suivi des consommations et des données d'activité...

**3**

**CONDUCTEURS**

- Former à l'éco-conduite
- Mettre en place un système de management de la performance éco-conduite...
- > Jusqu'à 10% de carburant économisé

**4**

**ORGANISATION DES TRANSPORTS**

- Repenser l'organisation des flux de transport
- Optimiser le remplissage des camions...
- > Jusqu'à 20% de gains en émissions de CO<sub>2</sub>

Plus de 60 solutions proposées sur [www.eve-transport-logistique.fr](http://www.eve-transport-logistique.fr)

**DES IMPACTS POSITIFS ET CONCRETS POUR L'ENTREPRISE**

**UN BÉNÉFICE ÉCONOMIQUE**

Dans un marché concurrentiel à marges réduites, la réduction de consommation de carburant est un atout économique majeur.

**UN BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL**

Par la réduction de leurs émissions de GES et de polluants atmosphériques, les transporteurs routiers de marchandises contribuent à lutter contre le changement climatique et à améliorer la qualité de l'air.

**UN BÉNÉFICE MANAGÉRIAL**

L'implication de tous les collaborateurs dans une démarche fédératrice est structurante. Objectif CO<sub>2</sub> constitue pour les entreprises engagées un outil de management valorisant et une source de motivation interne.

**UN BÉNÉFICE COMMERCIAL**

Par leur engagement dans le dispositif Objectif CO<sub>2</sub>, les transporteurs routiers de marchandises répondent aux exigences environnementales croissantes des clients.



**LE LABEL OBJECTIF CO<sub>2</sub>**

La valorisation du haut niveau de performance environnementale reconnue par les donneurs d'ordre



Également accessible aux entreprises hors charte Objectif CO<sub>2</sub>

Un accompagnement à la demande de labellisation par un chargé de mission avec une évaluation préalable des performances.

Un processus de labellisation entièrement sécurisé sur l'espace numérique dédié.

Des données auditées par un expert habilité et comparées au référentiel européen HBEFA. Co-financement de l'audit suivant la taille de l'entreprise.

Un label officiel pour 3 ans validé par des représentants du ministère de la Transition écologique, de l'ADEME et des organisations professionnelles.

Retrouvez les critères d'éligibilité et le référentiel du Label sur [www.eve-transport-logistique.fr](http://www.eve-transport-logistique.fr)



**ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT**  
transport et logistique

Le programme Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique accompagne les chargeurs, les commissionnaires de transport et les transporteurs, pour la réduction de leur impact énergétique et environnemental, dans une dynamique de filière.

09 72 11 60 68    [contact@eve-transport-logistique.fr](mailto:contact@eve-transport-logistique.fr)    [www.eve-transport-logistique.fr](http://www.eve-transport-logistique.fr)

**Les organisations professionnelles sensibilisent et informent les entreprises de transport**

**FNTR**  
[www.fntr.fr](http://www.fntr.fr)

**OTRE**  
[www.otre.org](http://www.otre.org)

**UNION TLF**  
[www.e-tlf.com](http://www.e-tlf.com)

Le programme EVE est porté par l'ADEME, Eco CO2 et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGF, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du Gouvernement représenté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et par le ministère de la Transition énergétique. Il est financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

